

**VOUILLÉ**

# Cyclos : une convention avec l'Amicale des cyclos cardiaques



Signature de la convention entre Bruno Le Moal (à gauche) et Jean-Claude Coulon. (Photo NR)

En marge de [l'assemblée générale de l'Amicale cyclo sportive vouilletaise](#), organisée vendredi 7 novembre, une manifestation plus solennelle a eu lieu avec la signature d'une convention entre le club local et l'Amicale des cyclos cardiaques. Jean-Claude Coulon, responsable départemental de la seconde association, et Bruno Le Moal, président de la première, ont paraphé le document.

*« Voilà trente ans que je suis adhérent au club et surtout trente ans que je me suis lié d'amitié avec l'ancien président, [Francis Gourjault](#), qui était en plus un confrère à l'hôpital de Niort », a indiqué Jean-Claude Coulon. Ce qui explique cette nouvelle collaboration contractuelle. Son intérêt ? « Ayant moi-même connu des soucis cardiovasculaires, j'ai voulu partager mon expérience, à la fois pour témoigner, alerter et rassurer aussi, a-t-il expliqué. Présente dans plusieurs manifestations cyclistes, l'Amicale des cyclos cardiaques propose ses services pour informer les participants, discuter avec eux et prévenir. Et surtout pour promouvoir la santé cardiaque par la pratique d'un cyclisme raisonné et entrer en contact avec*

*un adhérent d'un club qui aurait été victime d'accident cardiovasculaire pour lui expliquer les comportements à tenir et les précautions à prendre. »*

De son côté le club vouilletais s'est engagé à signaler la tenue de manifestations cyclistes pour permettre à l'Amicale d'être présente pour y installer dépliants, banderoles et autres supports informatifs.

Renseignements sur l'Amicale

des cyclos cardiaques : [www.cyclocardiaques.org](http://www.cyclocardiaques.org)